



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2005/14
6 décembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Groupe de travail pour le développement
de l'industrie et de l'entreprise
Sixième session, 10 et 11 février 2005

**LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE: TENDANCES ET PROBLÉMATIQUE
DANS LA RÉGION DE LA CEE**

TABLE RONDE*

Genève, 9 février 2005

Note d'information n° 1 du secrétariat de la CEE**

Introduction

1. La gouvernance d'entreprise figure en bonne place parmi les priorités des gouvernements, des investisseurs et des grandes entreprises des pays de la CEE. Bien qu'il n'en existe pas de

* De nouvelles procédures d'accréditation ont été adoptées pour tous les participants aux réunions qui se tiennent au Palais des Nations. Les membres des délégations sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint, également disponible sur le site Web de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise (<http://www.unece.org/ie>) et de le faire parvenir au secrétariat de la CEE, au plus tard deux semaines avant la session, soit par télécopie (+41-22-917-0178), soit par courrier électronique (marina.dolgova@unece.org). Avant la session, les participants doivent se présenter au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, situé Villa Les Feuillantines, 13, Avenue de la Paix (voir plan ci-joint), pour retirer leur plaquette d'identité. En cas de difficultés, prière de contacter le secrétariat de la CEE par téléphone (poste 71964).

** Le présent document est publié tardivement en raison des problèmes techniques rencontrés pour l'organisation de la Table ronde, qui ont été heureusement résolus.

définition communément admise, il ne fait aucun doute qu'elle a joué un rôle dans la formidable correction des marchés financiers au début de la présente décennie, dans les inquiétudes qui sont apparues concernant la solvabilité des grands programmes publics ou de partenariat entre le secteur public et le secteur privé, dans les hésitations toujours présentes à investir dans des sociétés cotées en bourse, dans l'augmentation vertigineuse des primes d'assurance des administrateurs et dirigeants de société et dans la réduction de la durée moyenne du mandat des directeurs généraux, en particulier aux États-Unis. Cela étant, il n'est pas surprenant que les principaux indices boursiers dans les pays développés à économie de marché se retrouvent à leur niveau d'il y a 5 ou 10 ans. Cela vaut également pour le S&P500 et le Nasdaq, qui, en valeur nominale en dollars, résistent semble-t-il beaucoup mieux que leurs homologues européens. Toutefois, lorsqu'ils sont ajustés des variations du taux de change dollar É.-U./euro, ces grands indices des marchés financiers américains pourraient eux aussi être perçus sous un jour quelque peu différent. Il n'est pas surprenant non plus que l'encaisse moyenne des grandes entreprises mondiales est nettement supérieure aux niveaux habituels, ou pourrait-on dire «normaux». Ainsi donc, la méfiance à l'égard des organismes et modes de gouvernance d'entreprise a certainement contribué à faire baisser le niveau des investissements en capital fixe dans les pays développés à économie de marché.

2. Les décideurs des pays développés à économie de marché ne sont pas les seuls à se préoccuper des questions liées à la gouvernance d'entreprise. Dans les économies de marché émergentes, une solide gouvernance d'entreprise peut attirer des investissements étrangers directs et des investissements de portefeuille et pourrait devenir la clef de voûte d'une restructuration de l'économie et d'un développement de l'entreprise prometteurs en termes de croissance économique et d'emplois. Le lien entre la croissance économique et la gouvernance d'entreprise a donc de l'importance pour de nombreux pays. La gouvernance d'entreprise a pris une envergure mondiale qui peut faire sentir ses effets sur l'évolution des marchés financiers, de la croissance économique et de l'emploi.

3. La CEE, qui a pour principale mission de favoriser la coopération et le développement économiques dans sa région, se doit donc d'aborder tout l'éventail des questions liées à la gouvernance d'entreprise. Cette région comprend 55 pays et s'étend à l'ensemble de l'Europe, à la Communauté d'États indépendants, à l'Amérique du Nord et à Israël. Les pratiques des entreprises sont très variées, et pourtant chaque pays s'est lancé dans de vastes débats sur ce que devraient être les pratiques optimales et les meilleures réglementations. La CEE s'efforce d'offrir la possibilité d'échanger des vues sur ces nouvelles initiatives et à cet effet a proposé une série d'ateliers et documents d'orientation traitant de la question.

4. Une bonne gouvernance d'entreprise est considérée comme une partie essentielle du mécanisme visant à perpétuer la croissance de l'économie, le progrès de la technique et, dans une certaine mesure, la création d'emplois. Selon une des définitions qui lui sont données, on entend par gouvernance d'entreprise la relation qui existe dans une entreprise donnée entre les actionnaires et les dirigeants, compte tenu du cadre juridique et de la réglementation en vigueur ainsi que des institutions et structures des marchés financiers. Selon le contexte, cette définition laisse souvent à désirer, étant donné qu'un grand nombre d'autres acteurs interviennent utilement dans la conduite des actions menées par les entreprises en vue de créer de la valeur pour les actionnaires. La recherche de solutions pour remédier aux déficiences perçues ou réelles de la gouvernance d'entreprise, à la fois aux niveaux national et international, fait donc appel à un nombre relativement important de facteurs, d'institutions et d'agents du marché. Elle fait

également intervenir de nombreuses branches de la science économique, notamment la gestion financière des entreprises, la stratégie financière, l'investissement, l'économie du travail et le droit des sociétés.

5. Depuis la série de scandales qui ont récemment secoué le monde des affaires dans de nombreux pays à économie de marché, notamment les banqueroutes très médiatisées d'Enron, de World Com et de Parmalat, les gouvernements des pays de la région de la CEE ont édicté de nouvelles lois qui ont essentiellement pour but de punir plus sévèrement les dirigeants d'entreprise coupables de malversations et de les menacer de sanctions exemplaires. La loi qui sert de référence à cet égard est la loi Sarbanes-Oxley adoptée par le Congrès des États-Unis en 2002. Elle sert de référence non seulement parce qu'elle a institué de nouvelles normes et règles juridiques qui s'appliquent quant au fond à la gouvernance d'entreprise aux États-Unis, première puissance économique du monde, mais aussi parce qu'elle a un *retentissement mondial* sur toutes les entreprises qui sont cotées sur les marchés financiers des États-Unis ou sont très présentes sur les marchés américains des facteurs de production et des produits.

6. La loi Sarbanes-Oxley couvre un large éventail de domaines, qu'il s'agisse des responsabilités du conseil d'administration, de l'obligation fiduciaire du directeur général et du directeur des services financiers, du financement du contrôle externe, des règles applicables au contrôle exercé par la Commission des opérations de bourse, des normes de comptabilité, de la rotation des vérificateurs des comptes et des sanctions appliquées aux employés de bureau en cas de fraudes et autres malversations liées à l'établissement des rapports financiers.

7. La loi Sarbanes-Oxley a donné lieu à un certain nombre d'initiatives analogues prises sur le plan juridique ou décidées spontanément dans plusieurs pays à économie de marché, notamment dans le Royaume-Uni, en Allemagne et en France, qui ont vu proliférer enquêtes, directives et codes de conduite relatifs à la gouvernance d'entreprise. De plus, à l'exemple de l'OCDE, un certain nombre d'organismes internationaux financiers et de développement sont intervenus dans ce domaine avec l'ambition non seulement de conseiller les gouvernements et les entreprises privées des pays développés à économie de marché, mais aussi de former les décideurs des pays émergents à économie de marché partout dans le monde. Plusieurs organismes de normalisation des opérations financières, par exemple l'IASB et le FASB, ont eux aussi pris des initiatives dans ce contexte. Il convient de relever que les controverses au sujet de la gouvernance d'entreprise ne datent pas d'aujourd'hui. Par exemple, dans le Report of the Committee on The Financial Aspects of Corporate Governance (Commission sur les aspects financiers de la gouvernance d'entreprise), publié en décembre 1992 après 18 mois de travaux, le Président de cette commission, M. A. Cadbury, déclarait que c'était cependant le souci persistant des normes à appliquer concernant les rapports financiers et la responsabilité financière, dont l'acuité s'était trouvée accrue par BCCI, Maxwell et la controverse sur la rémunération des administrateurs, qui avait maintenu la question de la gouvernance d'entreprise sur la place publique. Aussi inattendue qu'elle fût, l'attention qui lui était ainsi accordée traduisait le sentiment général que des changements étaient nécessaires, et offrait une occasion d'améliorer les normes dont il fallait tirer pleinement parti. Douze ans se sont écoulés depuis, mais les problèmes n'ont pas disparu.

8. Si l'on en juge par le nombre de scandales qui ont récemment secoué le monde des affaires et par les résultats décevants des marchés boursiers, l'attention que le public porte à la gouvernance d'entreprise dans les pays développés à économie de marché depuis une quinzaine

d'années n'a pas encore produit les résultats souhaitables. Il semble donc que, malgré certaines avancées, la recherche de solutions pour remédier aux déficiences de la gouvernance d'entreprise se heurte à des difficultés profondément enracinées et qui n'ont pas été encore convenablement identifiées et surmontées. Les larges divergences d'opinion sur la cause première des carences de la gouvernance d'entreprise entre les différentes catégories d'acteurs qui interviennent sur le marché financier, notamment les pouvoirs publics, les autorités de contrôle, les intermédiaires financiers, les juristes et les dirigeants d'entreprise, ne contribuent pas beaucoup à faire avancer ce dossier urgent. (Voir également un exposé plus détaillé des différences de points de vue sur les causes profondes des déficiences de la gouvernance d'entreprise dans le document TRADE/WP.8/2005/13, par. 2 à 8, p. 2 à 4.)

9. Les pays émergents à économie de marché de la région de la CEE ont besoin eux aussi d'aborder les questions de la gouvernance d'entreprise dans un cadre plus large. Tout d'abord il est nécessaire, pour soutenir la transition en cours vers l'économie de marché, d'investir largement dans les entreprises nationales. Comme le marché boursier national manque d'envergure et de liquidités, ces investissements doivent venir en grande partie de l'étranger, le plus souvent sous forme d'investissements étrangers directs. Pour un investisseur étranger, en particulier si son investissement ne lui procure pas un contrôle majoritaire décisif sur l'entreprise nationale visée, la qualité de la gouvernance d'entreprise pourrait revêtir la plus grande importance. En second lieu, même dans les pays émergents à économie de marché les plus avancés et abstraction faite du contexte de l'investissement étranger, l'adoption et l'application d'une formule moderne de gouvernance d'entreprise qui s'inspirerait de la loi Sarbanes-Oxley de 2002 ou d'une initiative analogue adoptée en Europe occidentale exigent des efforts considérables. Les connaissances et ressources nécessaires pour mener cette tâche à bien dépassent largement les capacités d'un grand nombre de pays émergents à économie de marché de la région de la CEE, tant au niveau des pouvoirs publics qu'à celui des entreprises. Par exemple, considérant le degré actuel de transparence des marchés financiers de la plupart de ces pays, il va falloir un bon nombre d'années pour que les règles de gouvernance d'entreprise atteignent la qualité souhaitable.

10. Malgré les efforts considérables des milieux financiers internationaux, tout autant que nationaux en particulier dans de nombreux pays développés à économie de marché, il est difficile de se rendre compte du chemin parcouru depuis une dizaine d'années pour remédier aux déficiences de la gouvernance d'entreprise. L'hésitation des investisseurs mondiaux à investir sans réserve, en particulier sur les marchés boursiers, montre que l'amélioration de la gouvernance d'entreprise n'a pas encore atteint le niveau jugé souhaitable. Elle pourrait également laisser supposer que la formule actuellement appliquée pour améliorer la qualité de la gouvernance d'entreprise demanderait à être quelque peu améliorée, quel que soit le sens que les divers intervenants sur les marchés financiers donnent à ces améliorations. L'une d'elles pourrait être en rapport avec le cadre institutionnel dans lequel les questions relatives à la gouvernance d'entreprise ont été abordées. Il est des plus probables qu'une structure neutre et totalement transparente dans laquelle les pouvoirs publics comme le secteur des entreprises pourraient entamer des échanges de vues sur le fond de la question et les axes de réflexion possibles pourrait largement contribuer à faire avancer les choses. Considérant les multiples ramifications internationales des législations nationales relatives à la gouvernance d'entreprise appliquées par les grands pays en particulier, une coordination multilatérale pourrait être préférable à de nombreux égards à une démarche purement nationale. De plus, la mondialisation des marchés financiers et l'importance relativement croissante du secteur des entreprises hors de la région de

la CEE dans des branches telles que l'énergie et les technologies de l'information et de la communication requièrent la mise en place d'une structure dans laquelle de nombreux gouvernements et entreprises pourraient participer simultanément aux délibérations sur la question.

11. C'est dans le cadre dont il est question plus haut que le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise a décidé à sa cinquième session, en février 2004, d'inclure un nouvel élément intitulé «gouvernance d'entreprise» dans son programme de travail. Ce nouvel élément porte principalement sur la restructuration industrielle, l'économie fondée sur le savoir et le développement de l'entreprise, ce qui de toute évidence lui confère un caractère intersectoriel mais de surcroît pourrait également donner naissance à une synergie considérable dans l'application du programme. Cela étant, le secrétariat de la CEE a organisé en février 2004 un débat préliminaire sur la gouvernance d'entreprise, qui a permis d'établir un précieux canevas pour la poursuite des travaux dans ce domaine particulièrement important.

12. D'après les contributions de certains experts du secteur privé très expérimentés en matière de gouvernance d'entreprise et les observations formulées au cours de l'examen initial des questions liées à cette gouvernance, il est évident que la CEE a un rôle à jouer en favorisant des améliorations dans la pratique de la gouvernance d'entreprise, améliorations qui pourraient conduire à une plus grande fiabilité du climat d'investissement, à une transparence accrue des entreprises, à une meilleure efficacité des marchés financiers et, si tout va bien, à une accélération de la croissance économique dans la région de la CEE.

Mandat

13. Les débats à répétition sur la gouvernance d'entreprise dans la région de la CEE n'ont malheureusement pas produit les résultats escomptés ni des avancées suffisamment tangibles. Les acteurs déterminants sur les marchés financiers se sont mis d'accord sur un nombre restreint d'éléments de la définition de la gouvernance d'entreprise mentionnée plus haut. Ils sont en désaccord ne fut-ce que sur les tentatives de formuler des lignes directrices relativement générales et peut-être vagues, sans parler de celles relatives à l'établissement des rapports financiers et à la rémunération des dirigeants. Malgré les efforts persistants de plusieurs organisations internationales financières et de développement qui traitent des questions de gouvernance d'entreprise dans des optiques différentes, les divergences entre le secteur des entreprises et les pouvoirs publics ne se sont pas, semble-t-il, atténuées depuis 5 ou 10 ans. La recherche d'une solution à leurs grandes divergences ne s'est pas trouvée facilitée par les hésitations des marchés boursiers après l'adoption d'une série de textes de loi sur la gouvernance d'entreprise et autres mesures prises en particulier par les grandes puissances économiques. Contrairement aux attentes des décideurs publics, les nouvelles mesures n'ont pas encore renforcé la confiance dans les marchés boursiers. De surcroît, elles entraînent, semble-t-il, des dépenses considérables au titre de la mise en conformité et de l'établissement des rapports, dont les effets bénéfiques ne se sont pas encore manifestés. Ce sont ces raisons, notamment, qui ont motivé la décision d'inscrire la gouvernance d'entreprise dans le programme de travail du Groupe de travail.

Résultats attendus

14. En incorporant l'élément «gouvernance d'entreprise» dans le programme de travail du Groupe de travail, les pays membres se donnent pour tâche d'atteindre les objectifs clefs suivants:

- Créer une vaste structure pour débattre objectivement des principales questions liées à la gouvernance d'entreprise dans la région de la CEE, qui permettrait à toutes les parties concernées de faire connaître leurs vues, de soumettre des propositions en vue de recommander des orientations et de mieux comprendre la diversité des initiatives législatives et autres déjà prises ou à venir concernant la gouvernance d'entreprise;
- Utiliser cette vaste structure pour faciliter l'échange de données d'expérience et de solutions et instruments applicables à la gouvernance d'entreprise, ce qui pourrait favoriser une convergence de vues sur les principales questions tout au moins et faciliter la compatibilité de différents régimes applicables à la gouvernance d'entreprise dans divers pays membres de la CEE;
- Entreprendre des examens des politiques et pratiques en matière de gouvernance d'entreprise dans la région de la CEE, ce qui pourrait aboutir à une meilleure concertation entre les pays membres ainsi qu'entre les pouvoirs publics et le secteur des entreprises, et finalement à une amélioration de la qualité de la gouvernance d'entreprise dans toute la région.

15. Le Groupe de travail envisage de faire appel à toute une gamme de procédures et de cadres pour débattre utilement de la gouvernance d'entreprise dans la région de la CEE. Abstraction faite des travaux de recherche et d'évaluation sur l'état de la gouvernance d'entreprise dans divers pays de la CEE, y compris les pays en transition, de la diffusion d'informations et de données utiles et des réunions organisées dans le but de faciliter l'élaboration de grandes orientations, le secrétariat de la CEE demanderait aux pays membres d'apporter leur concours pour identifier et présenter les grandes orientations et autres mesures relatives à la gouvernance d'entreprise qui ont donné de bons résultats, ce qui serait très bénéfique pour tous les États membres.

Objet de la Table ronde

16. Il s'agit avant tout d'évaluer l'état actuel de la gouvernance d'entreprise dans la région de la CEE et de donner tant aux gouvernements des États membres qu'au secteur des entreprises les premières grandes orientations concernant les points essentiels de la gouvernance d'entreprise. La Table ronde devrait également contribuer à la création d'un groupe restreint d'experts composé de représentants à la fois des pouvoirs publics et du secteur privé, qui serait en mesure à brève échéance d'ouvrir la voie, s'agissant d'établir un programme relatif à la gouvernance d'entreprise pour la région de la CEE et de favoriser les changements d'orientation souhaitables, y compris dans des pays particuliers. Elle sera organisée de façon à établir un lien constructif entre les experts, les décideurs gouvernementaux et les hauts responsables du secteur des entreprises.

17. La Table ronde devrait renforcer la structure mise en place par la CEE pour débattre objectivement de la gouvernance d'entreprise, qui a favorisé l'échange de données d'expérience dans divers domaines d'action et l'application des textes de loi, règlements, principes et grandes orientations à prendre en considération dans le secteur des entreprises.

18. Les comptes rendus de la Table ronde accorderont une large place aux mesures que pourraient prendre les pouvoirs publics et les entreprises pour améliorer la politique relative à la gouvernance d'entreprise dans les pays émergents à économie de marché. Cette démarche pourrait être profitable en particulier pour des branches telles que l'énergie et les TIC ainsi que pour les pays émergents à économie de marché qui prennent de plus en plus d'importance pour les pays développés à économie de marché de la région. Étant donné l'évolution économique actuelle, pas toujours favorable, de certains de ces pays, il serait souhaitable que la Table ronde puisse donner un aperçu approprié de l'action des pouvoirs publics et de diverses mesures possibles pour les entreprises, concernant notamment le cadre juridique et réglementaire, l'interaction avec les marchés financiers, les relations avec les investissements étrangers directs et la formation intérieure de capital.

Participation

19. Les participants auxquels est destinée la Table ronde sont de hauts fonctionnaires des pays membres de la CEE, des représentants des organismes de réglementation, des directeurs d'entreprises et des experts indépendants de la région de la CEE. Certaines organisations internationales, par exemple l'Union européenne et l'OCDE, ainsi que des spécialistes compétents de la gouvernance d'entreprise et, au besoin, certains cadres supérieurs d'entreprises ayant leur siège hors de la région de la CEE, seront également invités. Environ 40 à 50 experts et personnalités devraient normalement participer à la Table ronde.

Programme provisoire

20. Compte tenu des conclusions et recommandations de la première Table ronde de la CEE consacrée à la gouvernance d'entreprise, qui a eu lieu en 2004, et sur les indications du bureau du Groupe de travail, le secrétariat a établi un programme provisoire qu'il a l'intention d'étaler sur deux séances au moins; les deux indiquées à titre provisoire sont les suivantes: première séance: Les tendances en matière de gouvernance d'entreprise; deuxième séance: Stratégies et politiques pour l'amélioration de la gouvernance d'entreprise dans la région de la CEE: enjeux et rôles clés. Le programme de la Table ronde sera précisé le moment venu et des temps de parole seront alloués aux orateurs représentant à la fois le secteur privé et les gouvernements des pays de la CEE.

21. Outre les orateurs appelés à faire un exposé, les participants seront invités à formuler des observations sur divers sujets concernant l'état de la gouvernance d'entreprise dans leur pays ainsi que les pratiques de leurs entreprises nationales en la matière. Ceux qui ne siègeront pas dans les réunions-débats sont invités à présenter un très bref bilan de la situation dans leur pays, de préférence à l'aide d'une ou deux diapositives Power Point. Ces bilans figureront dans les comptes rendus de la Table ronde et dans le rapport final qui sera publié par la suite en 2005.

22. Les responsables, experts et directeurs intéressés sont invités à soumettre leurs propositions pour le 15 janvier 2005 au plus tard au secrétariat et à M. Bruce Kogut, Président de la Table ronde (courriel: Bruce.Kogut@insead.edu, professeur, Institut européen d'administration des affaires, Fontainebleau, France) s'ils souhaitent faire des exposés sur les questions indiquées dans le programme et intervenir lors de la réunion-débat en fin de matinée ou en fin d'après-midi. Un résumé de l'exposé doit être communiqué au secrétariat et à M. Kogut pour le 25 janvier 2005 au plus tard.

Programme provisoire

Mercredi 9 février 2005

10 h 00 – 10 h 15 Allocution de bienvenue et brève introduction de M. George Kowalski, Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise de la Commission économique pour l'Europe

10 h 15 – 10 h 45 Discours d'orientation: la gouvernance d'entreprise dans la région de la CEE: bilan et perspectives, par M. Bruce Kogut, professeur, INSEAD, Fontainebleau (France), et Président de la Table ronde; plus un orateur invité

Première séance. Les tendances en matière de gouvernance d'entreprise

10 h 45 – 11 h 45 Président: M. Erik Berglof, professeur, Stockholm School of Economics, Vice-Présidente: M^{me} Kim Olson, Managing Director & Regulatory Liaison, Fitch Ratings, New York, Etats-Unis d'Amérique

La gouvernance d'entreprise et les marchés financiers: qu'avons-nous appris depuis cinq ans? Intervention de M. Erik Berglof, professeur, Stockholm School of Economics

Étude quantitative de la gouvernance d'entreprise: techniques et limites pour les investisseurs en obligations, intervention de M^{me} Kim Olson, Managing Director, Fitch Ratings, New York, États-Unis d'Amérique

Utilisation des technologies de l'information à l'appui d'une bonne gouvernance d'entreprise, intervention de M^{me} Martha Bennett, Vice-Présidente et Directrice de recherche, Financial Services Europe, Forrester Research, Londres, Royaume-Uni

11 h 45 – 12 h 00 Pause

12 h 00 – 13 h 00 Réunion-débat: recensement et application des meilleures méthodes d'améliorer la gouvernance d'entreprise: rôles respectifs des gouvernements et du secteur privé,
Président: M. Peter Cornelius, Chief Economist, Shell, Londres, Royaume-Uni; M. Andrey Korotkov, Senior Vice President, Chief Investment Officer, Vneshtorgbank, Moscou, Fédération de Russie

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

Deuxième séance. Stratégies et politiques pour l'amélioration de la gouvernance d'entreprise dans la région de la CEE: enjeux et rôles clefs

15 h 00 – 16 h 45 Président: M. Ron Freeman, ex-Directeur exécutif, BERD; Vice-Président: M. Andrey Korotkov, Senior Vice President, Chief Information Officer, Vneshtorgbank, Moscou, Fédération de Russie

Amélioration de la gouvernance d'entreprise dans les conseils d'administration: problématique et solutions

Les marchés de l'assurance et la gouvernance d'entreprise: États-Unis d'Amérique vs Europe

Réglementation des marchés financiers relative à la gouvernance d'entreprise: coûts et avantages de la mise en conformité

La gouvernance d'entreprise le long de la chaîne des marchés financiers, intervention de M. Sead Vilogorac, secrétariat de la CEE

16 h 45 – 17 h 00 Pause

La rentabilité pour l'actionnaire, le marché boursier et la gouvernance d'entreprise: y a-t-il un rapport?

Rotation des directeurs généraux, rémunération des cadres supérieurs et gouvernance d'entreprise

17 h 00 – 17 h 45 Réunion-débat: Coprésidents: MM. Erik Berglof et Bruce Kogut, que faire?

17 h 45 – 18 h 00 Conclusions et clôture des débats, par M. George Kowalski

Note: Le programme et les titres des exposés peuvent être modifiés et seront précisés en temps voulu.

Questions d'organisation

23. Les langues officielles de la réunion seront l'anglais, le français et le russe. Il y aura un service d'interprétation simultanée.

24. Pour bénéficier du tarif spécial accordé à l'ONU dans la plupart des hôtels genevois, les participants à la Table ronde doivent faire eux-mêmes leur réservation le plus tôt possible et préciser qu'ils participent à une réunion organisée par l'ONU. Les frais de voyage et de logement sont à la charge des participants.

25. Pour tous les renseignements concernant les visas pour la Suisse, veuillez contacter M^{me} Marina Dolgova, secrétariat de la CEE (tél.: +41 22 9171964, télécopie: +41 22 9170178, courriel: marina.dolgova@unece.org).



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Please Print

Title of the Conference _____

Date _____

Round Table on Corporate Governance Trends and Issues in the UNECE Region, 9 February 2005

Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____

Mrs. _____

Ms. _____

Participation Category

<u>Head of Delegation</u> <input type="checkbox"/>	Are you based in Geneva as a representative of your permanent mission ? YES NO <i>(delete non applicable)</i>	Observer Organization <input type="checkbox"/>
Delegation Member <input type="checkbox"/>		NGO (ECOSOC Accred.) <input type="checkbox"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>		Other (Please Specify Below) <input type="checkbox"/>
...		
<u>Participating From / Until</u>		

Document Language Preference English French Other _____

Official Occupation (in own country) _____	Passport or ID Number _____	Valid Until _____
Official Telephone N°. _____	Fax N°. _____	E-mail Address _____

Permanent Official Address

Address in Geneva

Accompanied by Spouse Yes No

Family Name (Spouse) _____ First Name (Spouse) _____

On Issue of ID Card Participant Signature Spouse Signature Date	Participant photograph if form is sent in advance of the conference date. Please PRINT your name on the reverse side of the photograph	Spouse photograph if form is sent in advance of the conference date. Please PRINT your name on the reverse side of the photograph	Security Use Only Card N°. Issued Initials, UN Official
---	---	--	--

Security Identification Section

Open 8 a.m. to 5 p.m. non-stop

